

M/03/1928

## Querelles glozéliennes

### Une réponse de M. Loth au comte Begouen

Nous avons publié le 23 janvier dernier une lettre que notre collaborateur et ami M. le comte Begouen, se jugeant diffamé, avait adressée à M. Loth, professeur au Collège de France, en le priant d'en donner lecture à son cours.

M. Loth n'avait pas jugé à propos de déférer à ce désir. Il nous envoie, en date du 5 mars, la réponse suivante, qu'il adresse à M. le comte Begouen et dont nous nous excusons d'avoir à infliger la lecture à notre public.

Paris, le 21 janvier 1928,

Monsieur,

Le ton de votre lettre contraste, dans une certaine mesure, avec celui de votre dépêche, à laquelle je n'aurais certainement pas répondu, et témoigne d'un certain désir de conciliation.

Je suis dans les mêmes sentiments, et, d'ailleurs, quand on me démontre que j'ai commis une erreur ou une inexactitude, je suis toujours prêt à le reconnaître, comme le savent tous ceux qui me connaissent.

Il y a cependant des rectifications, ou plutôt des rétractations, que je ne puis, à mon grand regret, vous accorder. Je vous en fais juge vous-même.

Vous publiez, dans le *Télégramme*, une dépêche datée de Paris, d'où elle n'a jamais été expédiée, et, dans les *Débats*, une dépêche de Porto (21 novembre), d'où elle n'a jamais été expédiée. Dans ces pseudo-dépêches, vous annoncez qu'une analyse, au laboratoire de Porto, d'ossements rapportés de Glozel par le professeur Mendes-Corrêa, prouve qu'ils ont conservé toutes les matières organiques et qu'ils sont par conséquent modernes. Ces deux dépêches ont été publiées, à peu près à la même époque, par le *Temps*, qui les faisait suivre d'une lettre de M. Salomon Reinach, et d'une autre du docteur Morlet, produisant deux lettres de Mendes-Corrêa, qui rétablissaient les faits.

Au moment de la publication de ces dépêches, dans une interview à Toulouse, vous confirmez les nouvelles qu'elles contiennent et en tirez des conclusions, à votre avis, décisives contre Glozel.

Or, la veille de la publication desdites dépêches, le rédacteur d'un journal de Paris m'annonçait, avec stupeur, qu'elles étaient fausses, et m'apprenait leur origine.

Ce qui ajoute encore à la gravité de cette invention de dépêches, cependant d'une gravité exceptionnelle, c'est que vous rapportiez, de plus, de façon inexacte, la confiance faite par M. Mendes-Corrêa à M. P. Paris.

M. Mendes-Corrêa spécifiait que l'analyse avait donné 27 % de matières organiques, ce qui est déjà fort différent de la proportion pour les os frais, qui est de 30 à 40 % (40 % fréquemment, d'après le dictionnaire de Gilbert et Littré). Il ajoutait d'ailleurs, que l'humidité n'avait pas été encore séparée de la matière osseuse. (1)

Vous avez dit que les bruits affirmés dans vos dépêches avaient couru dans les milieux universitaires de Porto. M. Mendes-Corrêa a affirmé le contraire et vous a donné un démenti.

Vous affirmez, dans la lettre que vous m'adressez, que les *Débats* ont transformé votre lettre en télégramme. Il vous était facile de protester, et certainement ce journal eût publié votre protestation. Vous deviez aussi faire faire une rectification dans le *Télégramme*, et publier la lettre de Mendes-Corrêa.

Tout ce que je puis faire, c'est de faire connaître la seule excuse que vous produisiez : à savoir que les *Débats* ont transformé votre lettre en télégramme. Au lieu de faire les rectifications qui s'imposaient, vous vous livrez à des attaques envers M. Salomon Reinach, attaques auxquelles vous mêlez M. Espérandieu et moi-même (« MM. Loth, Espérandieu et autres Reinach ».)

Vous vous attirez une réponse sévère dans la *Dépêche de Toulouse*, le 5 janvier, de la part de M. Salomon Reinach.

Autre fait me concernant, d'une réelle gravité, parce qu'il paraît révéler chez vous, permettez-moi de vous le dire, de singuliers principes en matière de polémique.

Malgré ma ferme résolution de ne jamais avoir de discussions pouvant devenir personnelles, comme je l'ai déclaré, j'ai dû, dans l'intérêt de la vérité, relever certaines assertions ou omissions, me mettant directement ou indirectement en cause. J'ai établi, en particulier, dans une lettre parue dans le *Mercury* du 1<sup>er</sup> juin, que, dans votre lettre insérée dans la même revue, le 15 mai 1927, vous aviez, à mon avis, mal interprété l'opinion de M. l'abbé Breuil (celle qu'il avait exprimée dans l'*Anthropologie*), et complètement dénaturé la mienne. Vous me faites dire, en effet, que je place Glozel dans le néo-éolithique, et que, contrairement à toutes les données scientifiques, j'admets que le renne a persisté jusqu'à cette dernière époque (en me basant sur un dessin imprécis, celui du renne marchant). Je vous fis remarquer votre erreur, et aussi que vous me prêtiez une absurdité.

Dans votre réponse du 1<sup>er</sup> août 1927, p. 709, vous aggravez singulièrement votre cas. Vous faussez de nouveau l'opinion de Breuil par omission. Pour moi, je me contenterai de vous citer. J'avais dit nettement à deux reprises que, pour moi, la station de Glozel s'étendait du néolithique ancien au néolithique récent, parce

que bon nombre de pièces étaient de cette dernière époque (ce que je ne crois plus). Voici comment vous rectifiez votre erreur. « Quant à l'opinion de M. Loth, il se peut que je l'aie déformée involontairement. Elle est difficile à saisir et paraît parfois contradictoire. La station de Glozel, dit-il, s'étend d'une époque qui n'est pas bien éloignée de la période dite azilienne. Plus tard, il ajoute que le début de la période de Glozel se place à une époque qui n'est pas de beaucoup postérieure à l'époque Tourassienne. » Ici, vous placez une petite digression, parfaitement inutile, sur les termes Tourassien, Azilien. Vous reprenez ainsi : « Puis, probablement comme preuve qu'il s'agit de néolithique ancien, M. Loth dit que bon nombre d'objets sont du néolithique récent ; comprenez qui pourra ; il serait cruel d'insister. »

J'ai dit que c'était ajouter l'insolence à la déloyauté.

Dans une nouvelle lettre (*Mercury* du 1<sup>er</sup> septembre 1927, p. 462), après avoir déclaré que vous n'avez jamais dénaturé sciemment mon opinion ni celle de M. l'abbé Breuil, vous concluez charitablement, en ce qui me concerne, en ces termes : « Je constaterai avec tristesse que la sorcière de Glozel a jeté un sort sur M. Loth, et qu'il en est résulté un fléchissement momentané de son sens critique et de son esprit scientifique ».

J'aurais dû vous sommer de rétracter vos propos, mais je n'aurais pu l'obtenir, je le savais, qu'en vous traduisant devant les tribunaux, en tout cas devant un tribunal universitaire. Envoyez-moi une lettre de rétractation nette, et je retire ou atténue, dans une large mesure, le jugement que vos propos sur ma personne m'ont obligé à formuler.

Vous n'avez pas été exactement renseigné sur ce que j'ai dit de vous par ailleurs. Je n'ai pas parlé de M. Begouen écolier ou étudiant. J'ai dit que la vocation archéologique vous était venue à Tunis, après votre échec au concours des contrôleurs civils, et qu'un de vos juges vous considérait comme un sujet médiocre. Je n'ai pas lu de certificat à ce sujet. J'ai ajouté, d'ailleurs, que vous pouviez avoir d'autres aptitudes.

J'ai dit que, le cours libre de préhistoire étant vacant par la mort de Cartailhac, aucun universitaire ne se souciait d'accepter un cours, sans chaire officielle, fort mal rétribué, vous avez été agréé sur la proposition de M. Boule, et aussi parce qu'on vous reconnaissait des connaissances suffisantes pour cet enseignement que votre situation de fortune vous permettait sans doute d'accepter.

Les cours rétribués sur les fonds d'Université peuvent porter sur des matières à option. Je puis dire que votre cours est dans ce cas. J'ai été 21 ans doyen de la Faculté des lettres de Rennes et sais ce que c'est qu'un cours de ce genre.

Je vais terminer ma réfutation du rapport de la commission dans une quinzaine de jours ; je la publierai. Je laisserai de côté, en ce qui vous concerne, tout ce qui touche à la Tunisie ; je mentionnerai vos travaux, la nature du cours que vous professez. Je continuerai ensuite mon cours.

Je pourrai faire les rectifications que je vous indique. Pour les faux, je peux donner votre explication, mais en précisant les faits.

Je n'ai eu nullement l'intention de vous nuire, mais j'ai dû, dans l'intérêt de la vérité scientifique, joindre ma protestation à celle de M. le professeur Mendes-Corrêa.

Je ne vous cacherai pas que j'avais été tellement indigné de la publication des dépêches fausses, qui n'avaient été suivies d'aucune rectification de votre part, que, rencontrant un universitaire de mes amis, je lui déclarai que, si un professeur chargé d'un cours s'était rendu coupable de pareils actes, (reconnus après enquête) pendant mon décanat de 21 ans à Rennes, j'aurais pris immédiatement le train pour Paris et je serais allé au ministère de l'Instruction publique demander sa destitution.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

J. LOTH.

membre de l'Institut,  
professeur au Collège de France,  
130, rue Lecourbe.



(1) L'analyse complète a donné 19 %, ce qui prouve la fossilisation de l'os.